Inscription sur le registre des personnes fragiles et isolées

Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables afin d'être contactés par les services municipaux.



Conformément au Code de l'action sociale et des familles (article L. 121-6-1) et au plan d'alerte et d'urgence mis en place au profit des personnes âgées et handicapées dans chaque département en cas de risques exceptionnels, la ville d'Asnières-sur-Oise recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes concernées qui en font la demande.

Vous pouvez remplir directement en ligne le bulletin d'inscription au registre des personne fragiles et isolées cidessous.

Ne tardez pas à vous inscrire.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS par mail à <u>affaires.sociales@aso95.fr</u>



Message d'état

Désolé... Ce formulaire est clos aux nouvelles soumissions.

Contact

affaires.sociales@aso95.fr

Tél: 06 85 38 67 72